



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Institut du monde arabe

Question écrite n° 12518

Texte de la question

La Cour des comptes ne cesse de dénoncer la gestion calamiteuse de l'Institut du monde arabe. Un contrôle effectué l'année dernière avait même révélé la disparition de pièces de musée et d'oeuvres des stocks. Le vendredi 19 octobre, une nouvelle audition a eu lieu. La Cour souhaiterait que le ministère des affaires étrangères s'implique davantage et qu'il obtienne une place au conseil d'administration. M. Jean-Yves Bony demande à M. le ministre des affaires étrangères et européennes s'il est favorable à une telle démarche. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

M. Dominique Baudis, en accédant, le 1er février dernier, au poste de président de l'Institut du monde arabe, a souhaité accélérer la réforme et la faire coïncider avec la mise en oeuvre de mesures de réorganisation interne dont le principe avait été décidé par son prédécesseur. Il a ainsi contribué à donner une nouvelle dynamique à l'institution. Le rapport rendu par la Cour des comptes le 19 octobre 2007 reflète une situation aujourd'hui largement dépassée. A la demande de M. Yves Guéna, le conseil d'administration avait décidé des mesures de réajustement. C'est la raison pour laquelle le Haut Conseil de l'IMA qui s'est réuni le 14 novembre 2007 a apporté son appui au président. Le secrétaire général du ministère des affaires étrangères et européennes, membre de droit du Haut Conseil, participait à cette réunion. S'agissant plus particulièrement de la proposition avancée par la Cour des comptes de nommer un représentant du ministère des affaires étrangères et européennes au conseil d'administration de l'IMA, ce ministère y est favorable. Il se propose d'examiner avec le président de l'IMA les moyens d'y donner suite.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Bony](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12518

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2007, page 7739

Réponse publiée le : 11 mars 2008, page 2053